

# Les touristes plébiscitent les campings au détriment des hôtels

**Dans un contexte économique morne, l'activité touristique de la Corse est bien orientée en 2009. La fréquentation des hôtels et des campings progresse, après deux années de baisse. Toutefois, ce bon résultat cache des évolutions contrastées selon le type d'hébergement. Conséquence de la crise économique, les campings ont bénéficié d'un regain de fréquentation de la clientèle française et, dans une moindre mesure, des campeurs étrangers. En revanche, les hôtels, plus onéreux, ont souffert d'un recul de clientèle, dû à la désaffection des touristes étrangers.**

à 2008, la fréquentation globale des hôtels et des campings épouse la tendance haussière du secteur des transports qui atteint, cette année encore, de nouveaux records de trafics passagers (+ 6 %). En 2009, les touristes ont néanmoins privilégié les campings au détriment des hôtels. La durée moyenne de leur séjour s'est accentuée dans les campings et a diminué dans les hôtels. Ils ont ainsi séjourné en moyenne deux fois plus longtemps dans les premiers que dans les seconds.

En raison des difficultés économiques, en Corse comme ailleurs en métropole, les consommateurs ont ainsi eu tendance à privilégier le tourisme de proximité au détriment de déplacements plus coûteux. Cette orientation se retrouve aussi dans le choix du mode d'hébergement défavorable à l'hôtellerie.

Au cours de l'année 2009, 6,53 millions de nuitées ont été passées dans les hôtels homologués et les campings classés insulaires. La fréquentation progresse ainsi de 6 %, après deux années de baisse. Ce bon résultat est intégralement attribuable aux touristes français. Ils plébiscitent à nouveau la destination Corse avec 4,29 millions de nuitées, soit une hausse de fréquentation de 9 % après deux ans d'atonie. La clientèle étrangère se stabilise pour la deuxième année consécutive. Contrairement

## Les touristes retrouvent le chemin des campings

En 2009, la fréquentation de l'hôtellerie de plein air repart à la hausse après deux années successives de baisse. Sur l'ensemble de la saison 2009, de mai à septembre, elle a enregistré 3,67 millions de nuitées soit une progression de 12 % sur un an. Le nombre de séjours y a augmenté de 4 %, après une chute de 10 % en 2008.

Les Français demeurent la principale clientèle dans l'hôtellerie de plein air insulaire. Avec 2,21 millions de nuitées, elle est en forte hausse de 17 %. Les touristes étrangers sont également venus plus nombreux dans les campings corses en 2009 : + 6 % après trois années de baisse ininterrompue. La première clientèle étrangère des campings est italienne, représentant à elle seule 36 % de la fréquentation étrangère. La présence transalpine connaît pour la troisième année consécutive un recul (- 6 %). Depuis 2006, la perte de clientèle italienne dans les campings dépasse 40 %. Les Allemands confortent leur

### Parc des campings en Corse en 2009

	Campings nombre	Emplacements dans les campings		
		tous emplacements	emplacements nus	emplacements locatifs
1 étoile	32	3 277	2 965	312
2 étoiles	54	6 581	5 499	1 082
3 étoiles	48	7 130	5 778	1 352
4 étoiles	9	2 676	1 778	898
<b>Ensemble</b>	<b>143</b>	<b>19 664</b>	<b>16 020</b>	<b>3 644</b>

Ces chiffres sont arrêtés au 1<sup>er</sup> mai 2010, début de saison pour les campings  
Source : Insee, DGCIS, CTC, enquêtes de fréquentation.

### Désaffection des campeurs italiens dans les bassins d'Ajaccio et de l'Extrême-Sud

Fréquentation des campings en 2009 et évolution 2009/2008 par bassin touristique selon les principales nationalités  
En milliers de nuitées et %

	Ajaccio		Bastia		Balagne		Extrême-Sud		Total Corse	
	2009 nombre	09/08 %	2009 nombre	09/08 %	2009 nombre	09/08 %	2009 nombre	09/08 %	2009 nombre	09/08 %
Français	610	+ 11	535	+ 23	375	+ 16	690	+ 19	2 210	+ 17
Etrangers	326	+ 1	450	+ 9	243	+ 10	441	+ 4	1 460	+ 6
dont : Italiens	1113	- 12	130	+ 1	95	+ 7	193	- 12	531	- 6
Allemands	99	+ 3	160	+ 7	66	+ 18	108	+ 17	433	+ 10
<b>Ensemble</b>	<b>936</b>	<b>+ 7</b>	<b>985</b>	<b>+ 16</b>	<b>618</b>	<b>+ 14</b>	<b>1 131</b>	<b>+ 13</b>	<b>3 670</b>	<b>+ 12</b>

Source : Insee - DGCI - Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air homologuée.

deuxième place avec une croissance de leurs nuitées de 11 %. Ils représentent 30 % de la fréquentation étrangère. Les plus nombreux sont ensuite les Hollandais dont la fréquentation est en forte augmentation en 2009 (+ 25 %).

Au sein des régions méridionales, la conjoncture de l'hôtellerie de plein air a été plus favorable en Corse qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon (respectivement + 2 % et + 5 % de nuitées). Ces dernières ont été en effet pénalisées par le recul de la clientèle étrangère.

## Succès des emplacements locatifs

En Corse, tous les mois de la saison ont enregistré une hausse de fréquentation des campings, en particulier mai et juin qui cumulent une progression de nuitées de 27,5 %. Les mois de juillet et août cumulés s'inscrivent en hausse (+ 9 %) après trois années consécutives de baisse. Septembre enregistre une augmentation de 13 %, due uniquement à la clientèle française. C'est en effet le seul mois où les campeurs étrangers sont en recul.

En 2009, l'engouement pour les emplacements locatifs se confirme. Alors qu'ils ne représentent que 19 % du parc, ils recueillent plus d'un quart des nuitées. Le nombre de nuitées passées y est en hausse de 18 % contre 10 % pour les emplacements nus. De plus, ils bénéficient d'une durée moyenne de séjour deux fois plus élevée que les emplacements nus.

## Embellie dans tous les campings corses

Tous les bassins touristiques ont profité de la bonne conjoncture de l'hôtellerie de plein air. Comme l'année dernière, l'Extrême-Sud enregistre le plus grand nombre de nuitées. Le bassin bastiais bénéficie de la plus forte progression par rapport à 2008 (+ 16 %). A l'opposé la région d'Ajaccio

affiche la plus faible hausse (+ 7 %). Elle rétrograde ainsi en troisième position en termes de fréquentation. La clientèle française a fortement progressé sur tout le territoire insulaire. Les campeurs étrangers sont également venus plus nombreux dans tous les bassins. La Balagne, boudée en 2008 par cette clientèle, bénéficie de la plus forte croissance de fréquentation étrangère (+ 10 %).

De mai à septembre, le taux moyen d'occupation des campings homologués de Corse s'établit à 49,3 % en hausse de 4,7 points sur un an. Au sein des bassins touristiques, le taux d'occupation excède partout les 50 % à l'exception de celui d'Ajaccio (41,5 %). L'occupation par type d'emplacement progresse de 5,3 points sur les emplacements dotés d'un hébergement et de 4 points sur les emplacements nus. En 2009, seuls les campings haut de gamme (3-4 étoiles) ont étoffé leur offre avec 100 000 emplacements supplémentaires (+ 8 %), surtout locatifs (+ 18 %). Le plus grand confort des campings dû au développement des emplacements locatifs a probablement contribué à intensifier leur attrait pour une clientèle habituellement hôtelière.

## La clientèle hôtelière étrangère en retrait

En 2009, les touristes ont passé 2,86 millions de nuitées dans les hôtels insulaires, soit une baisse de fréquentation de 2 %, après cinq années de hausse. Cette année, la clientèle étrangère est responsable de ce recul. La légère progression des nuitées françaises dans les hôtels n'a pas compensé cette désaffection. Ainsi en 2009, elles n'augmentent que de 1 % alors que celles des touristes étrangers diminuent fortement de 10 %.

Les Italiens, dont la fréquentation croît de 9 %, demeure la principale clientèle étrangère. Parmi les clientèles étrangères habituelles, la

### La fréquentation des hôtels diminue dans tous les bassins touristique

Fréquentation des hôtels en 2009 et évolution 2009/2008 par bassin touristique selon les principales nationalités  
En milliers de nuitées et %

	Ajaccio		Bastia		Balagne		Extrême-Sud		Total Corse	
	2009 nombre	09/08 %								
Français	937	+ 1	542	0	321	+ 8	281	- 1	2 081	+ 1
Etrangers	273	- 10	228	- 3	181	- 17	98	- 8	780	- 10
<i>dont : Italiens</i>	85	+ 9	68	+ 6	37	+ 6	32	+ 23	222	+ 9
<i>Allemands</i>	50	- 26	42	- 26	31	- 23	14	- 18	137	- 25
<b>Ensemble</b>	<b>1 210</b>	<b>- 2</b>	<b>770</b>	<b>- 1</b>	<b>502</b>	<b>- 3</b>	<b>379</b>	<b>- 3</b>	<b>2 861</b>	<b>- 2</b>

Source : Insee - DGCI - Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée.



## Une cinquième étoile pour les hôtels

En octobre 2009, le classement des hôtels a été modifié par l'article 10 de la loi de développement et de modernisation des services touristiques. Elle comprend, entre autres, la création de la cinquième étoile et la suppression de la catégorie zéro étoile.

La nouvelle classification hôtelière compte ainsi 5 catégories contre 6 auparavant. Elle s'échelonne de 1-étoile à 5-étoiles. De plus, pour être qualifié d'« hôtel de tourisme », un établissement hôtelier doit comporter au moins 6 chambres.

Une grille rénovée intègre de nouveaux critères de confort, de qualité de service et de développement durable. Ces normes seront contrôlées tous les 5 ans par des cabinets privés indépendants, mandatés et rémunérés directement par les hôteliers candidats au classement. Ces derniers reçoivent ensuite un rapport complet portant avis sur la catégorie de classement demandée. Ils soumettent leur demande de classement en préfecture, qui prend l'arrêté de classement et transmet le dossier à Atout France (Agence de développement touristique de la France). Créée en 2009, elle remplit une mission d'animation générale du dispositif.

En Corse, la décision du classement par arrêté est prise par le Président du Conseil Exécutif de Corse. En effet dans la région, le classement des hébergements touristiques relève de la compétence de la Collectivité territoriale de Corse (par dérogation au deuxième alinéa de l'article L121-1 du code du tourisme et conformément à la loi du 22 janvier 2002 relative à la Corse).

En Corse, trois hôtels ont obtenu leur cinquième étoile. Il s'agit de La Villa, de La Signora à Calvi et du Sofitel à Porticcio (commune de Grossetto-Prugna).

L'ancienne classification des hôtels reste valable jusqu'au 21 juillet 2012.

Selon le même modèle, les classements de l'hôtellerie de plein air, des résidences de tourisme et des villages de vacances, seront révisés et rendus opérationnels en juillet 2010.

### Pour en savoir plus

Dossier de presse : le nouveau classement hôtelier - Ministère du Tourisme  
Loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques  
Arrêté du 22 décembre 2008 fixant les normes de classement des hôtels de tourisme  
Code du tourisme - Dispositions relatives à la Corse

fréquentation des Anglais et des Allemands recule fortement tandis qu'elle se stabilise pour les Belges.

Au sein du bassin méditerranéen, les hôtels corses ont mieux résisté au reflux de fréquentation. La région Paca a été la plus affectée par ce recul, avec une baisse de 6 % et le Languedoc-Roussillon perd 3 % de nuitées hôtelières.

En Corse, les hôtels 2, 4 étoiles et 4 étoiles luxe ont été moins fréquentés qu'en 2008 (- 7 %). Inversement, les 3 étoiles et les 0 étoile ont gagné des nuitées, en particulier les 0 étoile en hausse de 9 %. La clientèle a pu en effet opérer une descente de gamme dans ses choix d'hôtel en raison de la situation économique.

## La pleine saison favorable aux hôtels

De mai à septembre, la saison touristique a rassemblé 81 % des nuitées hôtelières annuelles. Après des mois de mars et avril en légère hausse, le début de saison (mai-juin) a été défavorable, en recul de 8 %, en particulier s'agissant de la clientèle étrangère (- 22 %). Sur les trois mois de la pleine saison (juillet à

## Parc hôtelier en Corse en 2009

	Hôtels Nombre	Chambre d'hôtels Nombre
0 étoile	35	597
1 étoile	14	202
2 étoiles	152	4 107
3 étoiles	144	5 171
4 étoiles	20	609
4 étoiles luxe	4	122
5 étoiles	3	178
<b>Ensemble</b>	<b>372</b>	<b>10 986</b>

Ces chiffres sont arrêtés au 1<sup>er</sup> janvier 2010 début de saison pour les hôtels

Source: Insee, DGCIS, CTC, enquêtes de fréquentation.

### Définitions

**Touriste** : visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement collectif ou privé pour un motif personnel ou professionnel.

**Nuitée** : nuit passée par un touriste dans un hébergement collectif ou privé.

**Offre d'hébergement** : nombre de chambres (ou d'emplacements de campings) multiplié par le nombre de jours de l'année (ou de la saison - mai à septembre).

**Taux d'occupation** : nombre de chambres (ou d'emplacements de campings) occupé(e)s rapporté au nombre de chambres (ou d'emplacements) offert(e)s par les établissements.

**Bassin touristique d'accueil** : au nombre de quatre, ils comportent à la fois port de commerce et aéroport. Ils correspondent à une échelle pertinente pour dégager une offre relative à une zone directement desservie tant par mer que par air.

**Les emplacements nus** sont dépourvus de toute forme d'hébergement. Les emplacements prévus pour le stationnement des camping-cars sont considérés comme des emplacements nus.

**Les emplacements locatifs** sont dotés d'un hébergement (bungalow, bungatoile, mobil-home, habitation légère de loisirs...).

septembre), la fréquentation a progressé (2 %) malgré un mois de juillet en léger repli. Au cours du dernier trimestre, seul le mois de novembre est en hausse.

Tous les bassins touristiques ont subi un recul de fréquentation hôtelière à cause de la désaffection étrangère. Seul l'Extrême-Sud enregistre en outre une diminution de la clientèle française. Le bassin d'Ajaccio recueille toujours 42 % des nuitées hôtelières corses, devançant celui de Bastia (27 %).

Sur l'ensemble de l'année 2009, le taux moyen d'occupation des chambres de l'hôtellerie homologuée de Corse s'établit à 59,9 %, en baisse de 1,3 point sur un an. Le recul de l'occupation a surtout touché les hôtels 2 étoiles. Les hôtels 3 étoiles bénéficient toujours de l'occupation la plus favorable.

**Emmanuel BRETER**

## Au niveau national

**L'hôtellerie de plein air** enregistre 103 millions de nuitées pour la saison 2009, en progression de 4 % par rapport à 2008. Dans le contexte de crise économique, le camping a attiré une clientèle en recherche d'hébergements marchands moins onéreux que l'hôtel ou d'autres formes d'hébergements collectifs. Ce bon résultat reflète uniquement la forte hausse de la fréquentation française (+ 7 %). Dans le même temps, la clientèle étrangère a légèrement reculé (- 1 %). Les Hollandais progressent légèrement et demeurent la principale nationalité étrangère (43 % des nuitées étrangères). Les Britanniques, en fort recul de 14 %, partagent en 2009 leur deuxième place avec les Allemands, dont la fréquentation s'est accrue de 4 %.

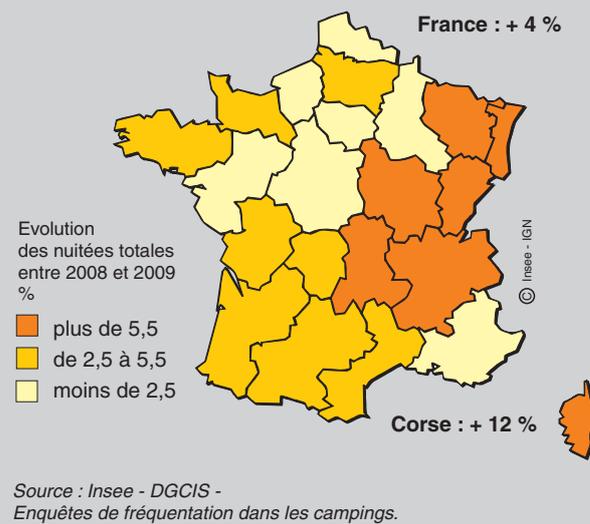
Le littoral demeure l'espace touristique privilégié par les campeurs : il recueille près de 60 % des nuitées de l'hôtellerie de plein air. En 2009, quatre régions littorales ont enregistré de très bons résultats : la Corse (+ 12 %), le Languedoc-Roussillon (+ 5 %), l'Aquitaine (+ 5 %) et la Bretagne (+ 3 %).

Le nombre d'emplacements locatifs continue à progresser. Ces emplacements représentent 27 % du parc mais regroupent 38 % des nuitées. Ils ont en outre bénéficié d'une hausse de fréquentation de 6 % contre 3 % pour les emplacements nus.

En 2009, **l'hôtellerie de tourisme** a pâti de la crise économique mondiale. Avec 188 millions de nuitées, la fréquentation a ainsi diminué de 5 % par rapport à 2008. Ce repli, amorcé mi-2008, s'est prolongé durant toute l'année 2009. Toutes les catégories d'hôtels ont été touchées. Alors que le recul de fréquentation des touristes français est resté limité (- 1 %), celui de la clientèle étrangère (- 11 %), notamment européenne (- 13 %), a été particulièrement important. Les Britanniques, première clientèle européenne, marquent un fort repli de 20 % qui peut s'expliquer par la parité de la Livre défavorable par rapport à l'Euro. Les baisses les plus notables parmi les autres clientèles européennes concernent les Espagnols (- 14 %), les Allemands (- 11 %) et les Italiens (- 10 %). Par ailleurs, la baisse de fréquentation des Américains, forte de 15,5 % en 2008, s'est limitée à 6 % en 2009. Les touristes en provenance des Etats-Unis ont en effet bénéficié d'une remontée du dollar par rapport à la monnaie européenne. Une évolution similaire du Yen a eu, de la même façon, un impact favorable sur la fréquentation de la clientèle japonaise : elle a certes reculé de 3 % en 2009, mais contre 15,5 % en 2008.

En 2009, toutes les régions françaises sont en repli, à l'exception de l'Alsace (+ 0,5 %). Les hôtels du littoral sont marqués par une baisse globale de 2,3 %, due exclusivement au recul de la fréquentation étrangère. En effet, la fréquentation française y est en hausse de 1,6 %.

Bilan de la saison 2009 (mai à septembre) de l'hôtellerie de plein air par région



Bilan de l'année 2009 de l'hôtellerie homologuée par région

